

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 88

Artikel: Hereux naufragés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et, fouillant dans son sac d'école, Auguste en tira un petit volume fatigué.

— Tiens, regarde toi-même, c'est des modèles de lettres pour le jour de l'an, et n'y en a qu'une seule qui commence par « ma chère sœur ». N'abime pas le livre, c'est le grand Jules qui me la prét.

— Et quoi donc qu'elle dit, cette lettre ? demanda la maîtresse Bouningou.

— Elle me disait que vous étiez morte et m'invitait à votre enterrement. Tenez, la voilà, cette lettre de malheur !

En entendant parler de son enterrement, la maîtresse Bouningou eut un léger frisson. Mais, à mesure qu'elle dépliait la fameuse lettre aux roses et aux tourterelles, elle se sentait gagner par le respect.

— J'sais pas ce qu'il y a dans cette lettre, fit-elle, vu que j'sais pas lire, mais c'est bien aisés à voir que c'est une belle lettre.

Puis, se tournant vers Auguste :

— Seulement, pt' être bien que pour des pauvres gens comme nous, mon gars, t'es en train de devenir trop savant !

R. de MARICOURT

HEUREUX NAUFRAGÉS

C'était en l'an 1556.

Une barque de La Rochelle portant 45 matelots était allée en une nuit obscure s'éventrer sur un rocher, à trois lieues des îles Bermudes.

La patache faisait partie d'une flottille. Elle n'en reçut d'ailleurs nul secours, ce qui était assez cruel et même odieux.

Cependant, les naufragés ne perdirent point courage dans leur abandon. Ils arrachèrent au navire échoué des planches dont ils firent un radeau. Sur ce radeau, avec bien des efforts, ils purent gagner la Bermude.

L'île paraissait inhabitable. Comment s'y avancer ? Le sol en était couvert d'épines. De leurs chapeaux, les matelots se firent des chaussures. Où trouver des provisions sur une terre ne produisant que des palmiers ou des ronces ?...

Mais le plus urgent pour les naufragés était de se sécher. Après de multiples tentatives infructueuses, on dirait presque désespérantes, ils arrivèrent toutefois dès la première nuit à allumer un bon feu. La flamme montait vive, claire, réconfortante. Bientôt, de tous les points de la forêt, arrivèrent des oiseaux « gros comme des courlis ». Fascinés par l'éclat du brasier, ils volaient tout autour. Ils ne tardèrent pas à tomber dans le foyer et à y rôtir. Stupéfaits et aussi très heureux de l'aubaine, les naufragés n'eurent que la peine de prendre ce repas manifestement descendu du ciel. Ils l'arroserent de la buée que la fraîcheur des nuits fait se déposer comme en de larges coupes sur les feuilles des palmiers centenaires.

En définitive, l'endroit était fort agréable où l'on avait atterri. Il n'y avait plus qu'à s'y installer. Ainsi fut fait dès le lendemain. Par ailleurs, le climat sain et doux, l'air pur, la végétation miraculeuse de cette île en faisaient une sorte de paradis terrestre, un Eden d'autant plus agréable qu'il était moins attendu.

* * *

Mais — l'amour du sol natal a de ces retours, — si heureux qu'ils fussent en la terre hospitalière où ils avaient abordé, les matelots rochelais regrettaiient leur maigre

pittance des campagnes de l'Aunis ou du Poitou. Ils voulaient rentrer en France. Pour cela, ils fabriquèrent une sorte d'embarcation et s'y entassèrent au nombre de quarante-deux, ayant laissé dans l'île trois compagnons que l'on abandonnait ainsi parce qu'ils avaient un moment formé le complot de mettre la barque à l'eau et de partir seuls. On avait chargé la barque d'oiseaux rôtis, de tortues salées et d'une barrique d'eau. Pour toutes armes, on emportait deux vieilles épées rouillées.

Ils mirent le cap sur les Antilles, à 300 lieues de là.

Au bout de trois semaines, les voilà en vue de l'île de Moua. Une jolie caravelle se balançait non loin du rivage. Quand l'équipage vit arriver les Rochelais velus, hurlants, presque nus, il prit peur, abandonna le navire et se sauva à l'intérieur des terres.

De la caravelle abandonnée si opportunément, il n'y avait qu'à profiter. Les Rochelais surent le faire.

Une second fois, en rade de Monte-Christi, ils effrayèrent des matelots portugais. Une autre fois, une barque fut abandonnée dont ils surent tirer parti. Les heureux naufragés pouvaient regagner la France. Mais il leur manquait un guide. La fortune le leur fournit.

Remis quelque peu de sa frayeur, le pilote du navire portugais vint — courageusement — offrir aux « pirates » de racheter son navire. Les pirates ne voulaient rien savoir et retinrent à bord le pilote qui pourrait les reconduire en France.

Le pilote sut bien s'exécuter. Bon gré, malgré, il prit la barre, méditant toujours cependant un moyen de rentrer en possession de son navire.

Le hasard le servit à souhait. En vue de l'île Léogane, il montre à ses géoliers un vaisseau espagnol de 160 tonneaux, bien équipé, il est vrai, et armé en guerre. Mais les 42 aventuriers n'étaient plus gens à reculer ; leurs deux vieilles flambées au vent, sous une pluie de boulets, ils montent à l'abordage, et, quand ils sont sur le tillac, étrange phénomène ! l'ennemi s'est évaporé. Sans attendre un corps à corps, les Espagnols se sont tous jetés aux chaloupes et ont pris le large. Les Rochelais abandonnent leur pilote, prennent possession du grand navire, cinglent vers l'Est. La traversée fut longue, mais elle fut heureuse.

Deux ans après leur départ, les naufragés des Bermudes rentraient triomphalement à La Rochelle, pour la plus grande joie de leurs « veuves » et de leurs « orphelins ».

Petite chronique domestique

*Les bains froids. — Boissons économiques.
— L'urticaire.*

Par ces chaleurs quelle douce sensation qu'un bain dans l'eau courante ?

Les heureux, favorisés par la fortune se précipitent, reprenant joyeusement haleine et secouant la poussière de leurs pieds, dans une de ces innombrables stations balnéaires où ils peuvent, loin des préoccupations d'affaires journalières, passer leur temps à se reposer et se divertir. Mais sans aller à Ostende ou à Biarritz, que d'autres heureusement peuvent sans sortir de leur ville ou de leur village prendre des bains, ce qui a bien son importance, car pour plonger son corps dans les flots rafraîchissants, point n'est besoin certes d'un voyage coûteux ; partout, chez soi ou dans les environs immédiats, on peut à l'occasion prendre un bain froid. Il n'y a personne pour méconnaître la valeur d'un bain froid pour notre bien-être et notre santé. Mais il ne suffit pas de se plonger simplement dans l'eau, et pour obtenir d'heureux résultats d'un bain froid, il faut observer certaines règles.

D'une façon générale, seules les personnes bien portantes peuvent prendre un bain froid complet. Les personnes faibles, anémiques, de même que celles qui ont quelque affection du cœur, qui sont sujettes à s'enrhumer, rhumatisantes, ne doivent en user qu'avec précaution ; ceux qui ne les supportent pas ne doivent sous aucun prétexte, pas même les considérations d'autrui, s'y contraindre. Personne ne doit se baigner immédiatement après les repas, pendant la digestion, si l'estomac n'est pas vide, il vaut mieux s'en abstenir. Le moment le plus avantageux est peu après le premier déjeuner, ou avant le repas du soir.

Il est absurde et dangereux de se baigner après des efforts corporels violents ; on ne doit pas surtout, étant échauffé, aller dans l'eau. L'abaissement rapide et considérable de la température peut avoir les suites les plus graves et causer la mort par paralysie des nerfs du cœur. C'est pourquoi il convient d'attendre de n'avoir pas trop chaud, ensuite on se déshabille lentement, et on se plonge de suite dans l'eau froide sans qu'il soit nécessaire de se mouiller au préalable la tête, la poitrine, les épaules ; mieux encore il faut plonger du haut de la planche dans les flots.

La durée de chaque bain doit être de cinq à quinze minutes, mais il est à remarquer qu'il faut toujours faire des mouvements dans le bain. Malgré les mouvements, s'il survient un sentiment de malaise, de frissonnement, c'est l'indice qu'il faut abandonner le bain. Ne pas faire en tous cas comme les enfants indociles qui sortent et se replongent plusieurs fois dans l'eau.

Après le bain, on se séche en se frictionnant vigoureusement, on se glisse rapidement dans des vêtements, et on fait du mouvement pour exciter la circulation du sang.

On ne saurait trop être mis en garde contre le préjugé très répandu de remettre ses vêtements sans s'essuyer. C'est à tous les points de vue de donner des rhumatismes. Celui qui suivra scrupuleusement les règles que nous avons énoncées aura d'heureux résultats de la « saison balnéaire ».

* * *

On a souvent, dans les familles ouvrières ou agricoles, le désir ou le besoin de fabriquer des boissons économiques. Nous allons donner le moyen de fabriquer soi-même un excellent vin de raisins secs.

Dans trente kilogrammes ou trente litres d'eau chaude, faites dissoudre dix kilos de sucre d'amidon auxquels vous ajoutez en remuant, deux cent cinquante grammes d'acide tartrique, cent vingt cinq grammes de phosphate de chaux, autant de tartrate de chaux, et environ soixante grammes de sel de cuisine. Quand cela sera parfaitement dissous et mis en tonneau, on ajoute sept cent cinquante gr. de raisins secs, puis on ferme avec soin le tonneau qu'il faut alors placer dans un lieu où la température marque constamment quinze degrés environ.

Il est bien entendu qu'on peut opérer sur une quantité plus grande, mais il faut avoir